

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2026
COMMUNE DE BERTRICHAMPS

La réunion a débuté le 30 avril 2026 à 20h30 sous la présidence du Maire, Monsieur MICLO BERNARD.

Membres présents :

Madame ANDRE Sonia	Madame MOROT Marie-Françoise
Monsieur BERTON Nicolas	Madame PARISOT Rébecca
Madame CLAUDE Laetitia	Madame PELLETIER Jenifer
Monsieur DIVOUX Aurélien	Monsieur RAIZNER Joël
Monsieur FERRY Steven	Madame SANDERS Laura
Monsieur JOURNET Jean-Marie	Monsieur SCHEIDER Bruno
Monsieur MICLO Bernard	Madame STHOER Fanny

Membres absents représentés : Monsieur DANTANT Anthony Pouvoir donné à Mme CLAUDE Laetitia

Membres absents : -

Secrétaire de séance : Madame CLAUDE Laetitia

Le quorum (plus de la moitié des 15 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

2026_030 - Désignation d'un ou une secrétaire de séance
2026_031 - Approbation du procès verbal de la séance du 31 mars 2026
2026_032 - Attribution des subventions aux Associations
2026_033 - ONF - programme des travaux 2026
2026_034 - Approbation du Compte Financier Unique - Budget Eau
2026_035 - Approbation du Compte Financier Unique - Budget Forêt
2026_036 - Approbation du Compte Financier Unique - Budget Commune
2026_037 - Affectation du résultat 2025 - Budget eau
2026_038 - Affectation du résultat 2025 - Budget Forêt
2026_039 - Affectation du résultat 2025 - Budget Commune
2026_040 - Vote du Budget Primitif 2026 - Budget Eau
2026_041 - Vote du Budget Primitif 2026 - Budget Forêt
2026_042 - Vote du Budget Primitif 2026 - Budget Commune
2026_043 - Règlement Intérieur du Conseil Municipal
- Questions diverses

2026_030 - Désignation d'un ou une secrétaire de séance
--

Pas d'observations

15 voix pour

2026_031 - Approbation du procès verbal de la séance du 31 mars 2026

Pas d'observations

15 voix pour

Procès-verbal du 30 avril 2026



2026_032 - Attribution des subventions aux Associations

Messieurs Berton, Ferry, Raizner et Mme Pelletier étant membre président d'association non pas pris part au vote.

Il n'y a pas de demande de la part de la MJC de subvention cette année car elle avait un résultat positif fin 2025. La MJC étant sous bail emphytéotique elle est gestionnaire des loyers, en contrepartie s'il y a des travaux ou de gros achat c'est la mairie qui intervient (récupération de la TVA sur les gros achats)

11 voix pour

4 non participants : Monsieur RAIZNER Joël, Madame PELLETIER Jenifer, Monsieur FERRY Steven, Monsieur BERTON Nicolas

2026_033 - ONF - programme des travaux 2026

Vu avec la commission forêt, certains travaux pouvant être fait par les employés communaux seront retirés. En ce qui concerne le marquage cela a été commencé durant le nettoyage de printemps par l'association de chasse communale.

15 voix pour

2026_034 - Approbation du Compte Financier Unique - Budget Eau

Mme Morot remarque que les documents sont très compliqués à comprendre.

Mr Journet annonce qu'il s'abstiendra pour les votes des CFU car les chiffres ont été réalisés hors mandature actuelle.

Voir avec les services du Trésor ou Mme Blaise Conseillère aux décideurs locaux pour une formation et/ou explications.

13 voix pour

2 abstentions : Madame MOROT Marie-Françoise, Monsieur JOURNET Jean-Marie

2026_035 - Approbation du Compte Financier Unique - Budget Forêt

13 voix pour

2 abstentions : Madame MOROT Marie-Françoise, Monsieur JOURNET Jean-Marie

2026_036 - Approbation du Compte Financier Unique - Budget Commune

13 voix pour

2 abstentions : Madame MOROT Marie-Françoise, Monsieur JOURNET Jean-Marie

2026_037 - Affectation du résultat 2025 - Budget eau

Pas d'observations

13 voix pour

2 abstentions : Madame MOROT Marie-Françoise, Monsieur JOURNET Jean-Marie



2026_038 - Affectation du résultat 2025 - Budget Forêt

Pas d'observations

13 voix pour

2 abstentions : Madame MOROT Marie-Françoise, Monsieur JOURNET Jean-Marie

2026_039 - Affectation du résultat 2025 - Budget Commune

Pas d'observations

13 voix pour

2 abstentions : Madame MOROT Marie-Françoise, Monsieur JOURNET Jean-Marie

2026_040 - Vote du Budget Primitif 2026 - Budget Eau

Pas d'observations

13 voix pour

2 abstentions : Madame MOROT Marie-Françoise, Monsieur JOURNET Jean-Marie

2026_041 - Vote du Budget Primitif 2026 - Budget Forêt

Suite à la réunion du 28 avril, il est fait appel au StudioLada, est-ce qu'une équipe étudiants architecte pourrait faire le projet.

Studiolada est une valeur sur et nous manquons de temps, les assurances ne remboursent que sur un délai de 2 ans à date de sinistre, une demande de prolongation de durée a d'or est déjà été faite.

13 voix pour

2 abstentions : Madame MOROT Marie-Françoise, Monsieur JOURNET Jean-Marie

2026_042 - Vote du Budget Primitif 2026 - Budget Commune

Mr le Maire ouvre le débat. Les élus de l'opposition craignent que l'achat de la maison Divoux devienne une « verrue » comme ce fût le cas de la maison Chevalier.

Mr le Maire fait une rétrospective sur les circonstances d'achats de ces deux maisons.

Les deux élus de l'opposition indiquent que leurs votes sera un vote de principe.

Mr le Maire a fait un rappel des faits sur ces deux maisons.

13 voix pour

1 voix contre : Monsieur JOURNET Jean-Marie

1 abstention : Madame MOROT Marie-Françoise



Rappel par Mr le Maire de ce contiens le projet de règlement. Il sera transmis à chacun une fois validé par le contrôle de légalité.

15 voix pour

Décisions prises dans le cadre des délégations accordées à Mr le Maire :

- Prise de contact avec la région pour le ramassage scolaire des enfants des écarts, deux possibilités :
 - *Avec dérogation, le transport sera gratuit pour tous
 - *Sans dérogation, le transport sera facturé à la commune 182 €/ enfant.La région au vu des échanges établit avec Mr Journet puis Mr le Maire active une demande de dérogation et dépose un dossier dans ce sens pour la prochaine commission.
- Occupation du domaine public à mettre en place, afin que chaque commerçant ambulant puisse s'installer sur la commune.
- PN 44 : bureau d'étude IDP consult relancer cette semaine afin de lancer les travaux de rénovation routier.
- Abri de la Tourbière : une négociation sur les tarifs de l'architecte à porter ses fruits une diminution de prêt de 10 000 e a été accordée. Le bureau s'occupe de faire le permis de construire et de lancer les appels d'offres.
- Cérémonie du 8 mai : hommage rendu à Jean Boyer cette année, présence de sa fille de 92 ans. Une réunion de mise au point sera faite le 1^{er} mai à 18h00.
Un baptême en véhicule américain sera proposé aux enfants des écoles
- Remerciement à Nicolas pour les travaux fournit concernant le signalement des embâcles sur la Meurthe et l'intervention auprès du service d'assainissement pour les étangs de pêches du clairupt.
- Départ du Mahor Jacquot de la Gendarmerie de baccarat, c'est l'adjudant Morin qui le remplace
- Terrain fourreux à cote de cher Mme Weinacker, proposition d'achat des deux parcelles restantes pour 45 000 € reçue en mairie, une négociation à 48 000 € sera proposer.
- Logement de l'ancienne poste et bureau ancienne poste : demande de l'agent pour baisser le prix de vente a 65 000 ou 60 000 €
- Mr le maire et Laëtitia ont suivi une formation pour l'accueil de personne dans le cadre des travaux d'Intérêt généraux.
- Le stationnement rue Emile Marchal sera revu, en déplacement le passage piéton nous pouvons espérer gagner trois places supplémentaires.
- Cimetière : dépôt de « cadeaux » plus ou moins gros dans les allées côté ancienne poste et de l'autre, ainsi qu'au parking du haut



- Nettoyage de printemps : tout s'est bien passé beaucoup de gens, merci à ceux qui ont œuvrés.
- Approbation du PLUiH : à prévoir lors prochain conseil, les règles d'urbanisme seront les mêmes sur l'ensemble du territoire de la CCTLB. Ce point a été retiré de l'ordre du jour car une demande de Certificat d'Urbanisme est en cours sur la parcelle de Mme Divoux rue Jean Coltat et reste à ce jour sans réponse. La parcelle de Mme Divoux et celle d'à côté seraient placées dans le futur PLUiH en zone OAP qui imposerait alors la construction d'un ensemble de 6 maisons sur ces deux parcelles réunies, c'est le cas contraire du lotissement Demange (création de 8 parcelles à bâtir, et impossibilité de vendre plusieurs parcelles à un même propriétaire).

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 22h30.

Madame CLAUDE Laetitia
Secrétaire de séance



Monsieur MICLO BERNARD,
Maire





Publié le : 26/06/2026 17:07 (Europe/Paris)

Par : COMMUNE

https://www.intramuros.org/betrichamps/documents_administratifs/68802